

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**OUVRIER PLAFONNEUR : TRAVAUX PRATIQUES : MURS  
ET CLOISONS**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION**

<p><b>CODE : 35 51 12 U11 D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 302</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 20 août 2003**  
**sur avis conforme de la Commission de concertation**

# OUVRIER PLAFONNEUR : TRAVAUX PRATIQUES : MURS ET CLOISONS

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE TRANSITION

### 1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de tracer, de découper, de fixer et de rejointoyer des plaques de plâtre enrobées sur ossature métallique ou en bois ;
- ◆ de tracer, de débiter et d'assembler des blocs de plâtre et d'en assurer la finition ;
- ◆ de trier et d'éliminer les déchets dans le respect des réglementations en vigueur.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

L'étudiant sera capable :

##### *en français,*

- ◆ de répondre à des questions orales sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible :
  - ◆ se présenter et donner ses coordonnées ;
  - ◆ expliquer sa motivation pour la formation ;
- ◆ de lire des consignes simples de sécurité en vigueur dans la vie quotidienne ;

##### *en mathématiques,*

- ◆ de maîtriser le système de numération en base 10 ;
- ◆ d'opérer sur les nombres naturels entiers (addition, soustraction, multiplication et division) ;
- ◆ de reconnaître et de différencier les mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité.

#### 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

C.E.B.

### 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire de technologie et connaissance des matériaux	CT	S	32
Travaux pratiques : Murs et cloisons	PP	C	128
<b>3.2. Part d'autonomie</b>		P	40
Total des périodes			200

### 4. PROGRAMME

#### 4.1. Laboratoire de technologie et connaissance des matériaux

L'étudiant sera capable :

- ◆ de citer les mesures de sécurité et d'hygiène relatives à l'outillage et aux matériels utilisés ;

*à propos du montage de cloisons et de plafonds en plaque de plâtre enrobées sur ossature métallique,*

- ◆ de lire et d'interpréter les consignes des fabricants quant au stockage des matériaux ;
- ◆ d'identifier et de décrire l'utilisation correcte des instruments de mise à niveau et de traçage des plaques ;
- ◆ de décrire les techniques de façonnage et d'adaptation des éléments de construction tels que profilés métalliques, tiges de fixation, croisillons ... ainsi que l'outillage et les matériaux permettant d'assembler et de fixer les ossatures ;
- ◆ de décrire les conditions techniques pour assurer la qualité de l'isolation en application des règles d'isolation thermique et phonique, dans le respect des instructions du fabricant ;
- ◆ de décrire les techniques de traçage, de découpe et de fixation des plaques ;

*à propos du montage des cloisons en bloc de plâtre,*

- ◆ de décrire le matériel tel que règle de calage ou profils permettant d'implanter une cloison ;
- ◆ de différencier les blocs de plâtre en fonction de leur utilisation (standard, résistant à l'eau, isolant acoustique) ;
- ◆ de lire et d'interpréter les méthodes de travail prescrites par les fabricants pour la mise en œuvre des blocs de plâtre ;
- ◆ de différencier les accessoires tels que profils, bande d'étanchéité, patte d'ancrage ;
- ◆ de définir la technique d'exécution et de finition des liaisons cloisons – murs – plafond ainsi que celle de l'enlèvement des reflux de colle ;
- ◆ de sélectionner l'enduit spécifique compatible avec le matériau de la cloison ;

*à propos de la préparation et de l'organisation du travail,*

- ◆ de vérifier l'état d'entretien et la fonctionnalité de l'outillage et du matériel ;
- ◆ de citer les outils appropriés au travail à réaliser ;
- ◆ d'identifier le matériel adéquat pour protéger les éléments existants (sols, menuiseries, vitrages, ...) ;

- ◆ d'appréhender les phénomènes physiques rencontrés dans les bâtiments tels que porosité, capillarité et condensation ;
- ◆ de contrôler les caractéristiques du support à l'aide d'instruments tels que fil à plomb, niveau, règle.

## **4.2. Travaux pratiques : murs et cloisons**

L'étudiant sera capable :

*à partir d'une situation concrète de la spécialité,  
dans le respect des mesures de sécurité, d'hygiène et de salubrité conformes au Code du Bien-être du Travail (RGPT),  
en utilisant les moyens de protection individuels et collectifs spécifiques,  
en étant conscient des conditions ergonomiques du travail,  
en tenant compte des règles médicales préconisées et en veillant à informer un supérieur de toute situation dangereuse potentielle,*

***à propos de la sécurité, de l'hygiène et de l'intégration dans la vie professionnelle,***

- ◆ de trier, de stocker et/ou d'évacuer les déchets et les résidus dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement ;
- ◆ d'entretenir l'outillage utilisé ;
- ◆ de manipuler les outils mis à sa disposition et, plus particulièrement, les outils tranchants ou contendants et annexes (échelles, ...), de manière spécifique, correcte et appropriée ;
- ◆ d'évaluer son travail terminé en termes de qualité et de quantité ;

***à propos du montage des cloisons et des plafonds en plaques de plâtre enrobées sur ossature métallique ou en bois,***

- ◆ de différencier les signes conventionnels d'un plan d'architecture simple ;
- ◆ d'identifier, de différencier et de localiser les matériaux en fonction de leur représentation conventionnelle ;
- ◆ de lire des cotes et de rechercher par le calcul une dimension au départ de l'échelle ;
- ◆ de calculer les quantités de matière nécessaires pour réaliser le travail ;
- ◆ d'établir le bon de commande des matériaux nécessaires et d'estimer le prix de revient ;
- ◆ d'extraire des informations technologiques et de montage issues d'un plan de coupe ;
- ◆ d'appliquer les techniques d'implantation et de traçage en utilisant les instruments appropriés ;
- ◆ de façonner et d'adapter les éléments de construction tels que profilés métalliques, tiges de fixation, croisillons ;
- ◆ d'assembler et de fixer l'ossature avec les matériaux et outils adéquats ;
- ◆ d'appliquer les règles de l'isolation thermique et phonique ;
- ◆ de maîtriser les techniques de traçage et de découpe (longueur, largeur, découpe pour réservations et passage de canalisations, ...) ;
- ◆ de fixer les plaques de cloisons et de plafonds en utilisant l'outillage adéquat et en respectant les instructions du fabricant ;

***à propos de la réalisation des cloisons en blocs de plâtre,***

- ◆ de choisir le type de jointolement (avec ou sans armatures) en fonction du type de travail ;

- ◆ d'exécuter la finition des joints (prêt pour le peintre) avec l'outillage adéquat ;
- ◆ de positionner et de régler les règles de calage lors de leur implantation et de reporter les niveaux sur les profils et/ou les règles de calage ;
- ◆ de préparer la colle pour leur montage et d'en réaliser soigneusement les découpes ;
- ◆ d'en effectuer le montage simple ;
- ◆ d'assurer la finition correcte des liaisons cloisons – murs – plafond et l'enlèvement des reflux de colle ;
- ◆ de choisir le type de jointolement (avec ou sans armatures) en fonction du type de travail ;
- ◆ d'exécuter la finition des joints (prêt pour le peintre) avec l'outillage adéquat.

## 5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*pour une situation concrète de la spécialité,  
dans le respect de l'environnement, des règles de sécurité et d'hygiène et des consignes reçues,*

- ◆ d'identifier sur un plan les matériaux en fonction de leur représentation conventionnelle ;
- ◆ de décrire des techniques de façonnage, d'adaptation, d'assemblage et de fixation d'ossature métallique ou en bois et des techniques de pose des plaques de plâtre ;
- ◆ de définir la technique choisie pour la pose de cloisons en blocs de plâtre et de justifier le mode de finition de la liaison cloisons-murs-plafonds ;
- ◆ de tracer et de découper une plaque de plâtre enrobée ;
- ◆ de justifier le choix de l'outillage employé ;
- ◆ de réaliser une ossature métallique ou en bois ;
- ◆ de fixer la plaque de plâtre et de la rejointoyer ;
- ◆ de réaliser une cloison en blocs de plâtre.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect du temps alloué,
- ◆ la planéité du travail effectué,
- ◆ la qualité de la fixation,
- ◆ la précision dans les découpes.

## 6. CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine du plafonnage.

## 7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de ne pas mettre plus de deux étudiants par poste de travail.